

# PREMIER EXEMPLE DE PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENT EN AGRICULTURE

*LA COOPÉRATIVE LES VIGNERONS DE BUZET (LOT-ET-GARONNE) OUVRE LA VOIE DES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX EN AGRICULTURE. LES ADHÉRENTS SONT FINANCIÈREMENT INCITÉS À PROTÉGER LEURS VIGNES GRÂCE À LA CONFUSION SEXUELLE DES RAVAGEURS, UNE ALTERNATIVE AUX INSECTICIDES.*

En octobre, à la **mi-parcours des États généraux de l'alimentation**, Emmanuel Macron évoquait son projet d'instaurer, pour les agriculteurs, des **paiements pour services environnementaux** (PSE). En clair, rémunérer les pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement (*voir encadré*). En attendant l'éventuelle mise en place d'un tel dispositif, certains acteurs de terrain se sont emparés du concept.

## UNE ALTERNATIVE AUX INSECTICIDES

La coopérative **Les Vignerons de Buzet**, dans le Lot-et-Garonne, ouvre la voie. Ces premiers paiements interviendront au moment des prochaines vendanges. Ils récompenseront les quinze viticulteurs optant pour la **confusion sexuelle sur leurs vignes** depuis ce mois d'avril 2018. L'idée est simple : diffuser des phéromones dans les vignes pour dérouter les insectes ravageurs et empêcher leur reproduction. Quelque 220 hectares, soit un quart du vignoble de la coopérative, sont concernés par cette alternative aux insecticides.



*Un diffuseur de phéromone utilisé pour perturber la reproduction des insectes ravageurs des vignes.*



## COUVRIR LES FRAIS, PLUS UN BONUS INCITATIF



*Carine Magot, responsable technique de la coopérative*

Un montant de 225 € est prévu pour chaque hectare ainsi protégé. « Nous couvrons les 150 € de matériels, le coût de la main d'œuvre lié à cette technique, et nous ajoutons **un bonus pour inciter les adhérents à sauter le pas** », précise Carine Magot, responsable technique de la coopérative. Soit près de 50 000 € pour cette première année. « Pour le moment, c'est auto-financé. Mais à terme, nous voulons **mobiliser plus de viticulteurs** et plus de surface, et encourager d'autres pratiques vertueuses pour l'eau, la biodiversité, l'air... »

Il faudra alors envisager un moyen de financer ces mesures. L'une des solutions : valoriser ces démarches auprès des clients, pour justifier un prix plus important pour le vin. À moins que le **dispositif promis par Emmanuel Macron** ne prenne le relais.